

Demande de dérogation pour exercer une activité extérieure au GAEC

Les associés du GAEC
(préciser le n° PACAGE et nom du GAEC)

se sont réunis leen assemblée générale extraordinaire afin de délibérer sur la demande d'autorisation de M. (Mme) associé(e) du GAEC qui souhaite exercer une activité extérieure au GAEC :

- en tant que salarié,
- en tant que travailleur indépendant,
- en tant que prestataire pour tiers,
- en tant qu'associé d'une société (autre).

Nature de l'emploi :

Nom de l'employeur ou de la société :

Nombre d'heures effectuées par an :

Revenu annuel de l'activité :€

Répartition des tâches, prévue par les associés et conséquences de l'activité extérieure sur l'organisation du travail :

Les associés du GAEC sollicitent auprès du Préfet une dérogation afin que l'associé mentionné ci-dessus puisse exercer une activité extérieure ne dépassant pas les 536 heures au total par an. Ils vous adressent **ci-joint** la décision collective dûment motivée votée à l'unanimité des associés réunis en assemblée générale.

Fait à, le

(signature de tous les associés)

Cet imprimé est à retourner **avant d'exercer l'activité extérieure**, complété et signé à :
DDT de l'Isère - GAEC – BP 45 – 38040 GRENOBLE Cedex 9

accompagné des pièces suivantes :

- PV d'assemblée générale portant décision collective,
- règlement intérieur modifié (le cas échéant)
- contrat de travail en question ou justificatif précisant la nature, la durée et la rémunération de l'activité extérieure sollicitée.